

Subject: Re: Données FEP

From: Frédéric Le Manach <fredericlemanach@bloomassociation.org>

Date: 12/09/2017 16:58

To: "HEBERT Pierre (Chef de Bureau) – DPMA/SDAEP/BPSCP"
<pierre.hebert@developpement-durable.gouv.fr>

CC: Maximilien Simon <maximilien.simon@developpement-durable.gouv.fr>, "DE LAMBERT DES GRANGES Philippe (Sous-directeur) – DPMA/SDRH" <philippe.de-lambert-des-granges@developpement-durable.gouv.fr>, TRIBON Pierre "(Adjoint" au sous-directeur des ressources "halieutiques)" – DPMA/SDRH <pierre.tribon@developpement-durable.gouv.fr>, frederic.gueudar-delahaye@developpement-durable.gouv.fr, Sabine Rosset <sabinerosset@bloomassociation.org>, Valérie Le Brenne <valerielebrenne@bloomassociation.org>, clairenouvian@bloomassociation.org, "ZUNINO Eric (sous-directeur) – DPMA/SDAEP" <eric.zunino@developpement-durable.gouv.fr>, "MARECHAL-DEREU Constance (Adjointe au Sous-Directeur) – DPMA/SDAEP" <constance.marechal-dereu@developpement-durable.gouv.fr>

Cher Monsieur,

Merci pour les éléments apportés par votre réponse. Pourriez-vous m'indiquer quelle est la "structure compétente" à laquelle vous faites référence ?

Bien cordialement,

--

Frédéric Le Manach
Directeur scientifique

BLOOM | Pour un pacte durable entre l'Homme et la mer

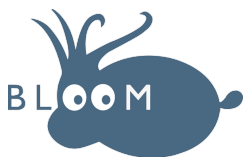
www.bloomassociation.org

61 rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 Paris

fredericlemanach@bloomassociation.org

Travail : +33 (0)9 81 46 33 70 | Mobile : +33 (0)6 52 52 79 14

Twitter : @FredLeManach



Participez à la protection de l'océan en soutenant BLOOM grâce au moteur de recherche [Lilo](#) !

On 05/09/2017 16:44, HEBERT Pierre (Chef de Bureau) – DPMA/SDAEP/BPSCP wrote:

Bonjour monsieur,

La liste des bénéficiaires du FEP répond aux dispositions de l'article 31.d) du règlement d'exécution du FEP n°498/2007, complétant l'article 51 du règlement 1198/2006.

Effectivement, la liste des bénéficiaires est moins détaillée que sous l'IFOP.

Comme vous le soulignez, les informations de l'article 40 sont à transmettre à la

Commission, à sa demande, ainsi qu'aux autorités d'audit et de contrôle. Il n'est pas prévu que ces éléments soient diffusés au grand public.

Toutefois, la base FEP est désormais fermée, la période de programmation étant close. Les travaux de clôture sont en cours avec la Commission européenne. Les précisions que vous sollicitez supposent une réouverture de la base, et une extraction spécifique (qui ne relèvent pas de l'autorité de gestion), puis un traitement qui vont nécessairement prendre du temps.

Nous allons nous rapprocher de la structure compétente afin d'examiner votre demande.

Je vous tiens informé

Cordialement

Pierre HEBERT
Chef du Bureau de la Politique Structurelle
et des Concours Publics
Sous direction de l'aquaculture et de l'économie des pêches
Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture
Tél : +33 (0)1 40 81 91 81

Le 01/09/2017 12:21, "> Frédéric Le Manach (par Internet)" a écrit :

Monsieur,

Je me permets de revenir vers vous suite à l'échange ci-dessous et à notre demande d'informations complémentaires envoyée par voie postale le 13 juillet. Pour rappel, celle-ci concernait l'allocation des aides FEP par axe, mesure et commune (cf pièce jointe).

Je vous saurais gré de bien vouloir nous tenir informés de l'état de ce dossier et de nous transmettre les informations demandées dans les plus brefs délais.

Bien cordialement,

--

Frédéric Le Manach
Directeur scientifique

BLOOM | Pour un pacte durable entre l'Homme et la mer
www.bloomassociation.org
61 rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 Paris
fredericlemanach@bloomassociation.org
Travail : +33 (0)9 81 46 33 70 | Mobile : +33 (0)6 52 52 79 14
Twitter : @FredLeManach

On 26/10/2016 15:47, LETODE Olivier – DPMA wrote:

| Bonjour Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint une copie électronique du courrier qui vous parviendra par voie postale.

Vous pourrez constater, en effet, que le fichier de la liste des bénéficiaires du FEP est similaire à celui qui vous a déjà été envoyé.

De fait, l'état définitif des données du FEP sera réalisé à la fin du premier trimestre 2017 dans la cadre de la clôture définitive de la période de programmation 2007-2013, aux fins de transmission à la Commission européenne.

Vous en souhaitant bonne réception,
Cordialement,



Olivier Letodé
Expert de haut niveau Environnement - Données

Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture

Tel: + 33 (0) 1 40 81 88 05

Le 20/10/2016 15:10, > Frederic Le Manach (par Internet) a écrit :

Bonjour Monsieur,

Je vous remercie de votre courriel et attends donc votre réponse officielle.
En revanche, le fichier que vous m'avez transféré en pièce jointe est exactement le même que celui que nous avons déjà récupéré le 6 avril, au centime près.
Pourriez-vous donc me renvoyer le fichier correcte, je vous prie ?

[...]

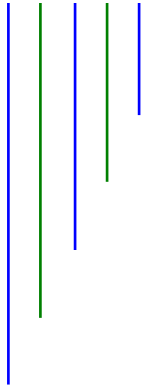
Bien cordialement,

Frédéric Le Manach
Directeur scientifique — Association BLOOM

BLOOM | Pour un pacte durable entre l'Homme et la mer
www.bloomassociation.org
77, rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 Paris
fredericlemanach@bloomassociation.org
Travail : +33 (0)9 81 46 33 70 | Mobile : +33 (0)6 52 52 79 14

On Oct 20, 2016, at 2:50 PM, LETODE Olivier – DPMA
<olivier.letode@developpement-durable.gouv.fr> wrote:

Bonjour,
Le courrier de réponse à votre demande va vous parvenir prochainement.
En avance de phase, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le fichier actualisé de la liste des bénéficiaires du FEP.
Vous en souhaitant bonne réception,
Bien cordialement,



<cartelDsignature.JPG>
<Liste des bénéficiaires FEP.xls>